



École Saint Joseph  
27 rue de la Chapelle  
49 410 LE MESNIL-EN-VALLÉE

## Protocole sanitaire

---

### 1. Préalable

La venue de votre enfant à l'école n'est pas autorisée dans les situations suivantes :

- fièvre supérieure à 38°C
- test positif à la Covid-19 pour l'élève ou un membre de son foyer. Le retour à l'école ne pourra alors se faire qu'après accord des autorités sanitaires.

L'accès aux accompagnateurs devant se limiter au maximum, l'accueil se fera au portail pour l'ensemble des élèves de l'école (maternelle y compris). Ils seront alors directement répartis dans les classes.

Seulement en cas de nécessité, les accompagnateurs autorisés à entrer dans l'école devront obligatoirement porter un masque et respecter les gestes barrières.

### 2. Distanciation physique et gestes barrières

L'organisation de l'école et des activités respecte **le niveau 1** du protocole sanitaire datant d'août 2021 (niveau valable actuellement).

Le lavage des mains aura lieu à l'arrivée (le matin et le midi), ainsi qu'après chaque passage aux toilettes et chaque récréation.

Afin de limiter l'usage d'essuie-main jetable, nous demandons à chaque élève à partir de la GS, d'apporter un petit torchon (marqué au nom de l'enfant). Celui-ci sera rapporté à la maison tous les mardis et vendredis soirs.

Pour que les élèves puissent boire sans risque, nous leur demandons également d'apporter obligatoirement une gourde individuelle.

Pour les élèves de maternelle, le port du masque est à proscrire. Pour les élèves d'élémentaire (à partir du CP), le port du masque **n'est plus obligatoire** (cf. annexe). Nous demandons cependant aux familles de prévoir une pochette avec un ou deux masques de secours dans le cartable au cas où.

Les bâtiments seront aérés régulièrement tout au long de la journée : avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, après le départ pour la cantine et le soir ainsi que durant la journée si la

météo le permet.

### **3. Limitation du brassage**

#### Arrivée des élèves :

L'arrivée des élèves s'organise de manière échelonnée avec une arrivée possible entre 8h35 et 8h45 (maximum) pour les élèves d'élémentaire ainsi que pour les élèves de maternelle ayant des grands frères ou grandes sœurs en élémentaire et une arrivée entre 8h45 et 8h55 pour les élèves de maternelle.

#### Sortie des élèves :

Les élèves de maternelle sont accompagnés par leurs enseignantes dans la cour. Un accompagnateur par enfant est autorisé à attendre l'enfant sur un point blanc dans la cour de récréation afin de respecter les gestes barrières.

Les élèves de CP au CM2 sont accompagnés au grand portail par leur enseignant de manière progressive (classe par classe). Les accompagnateurs attendent sur le parking.

Seuls les élèves ayant l'autorisation de partir seuls pourront quitter l'école par le petit portail donnant sur le terrain de foot.

#### Récréations :

Les récréations sont échelonnées afin que seulement 2 classes se retrouvent en même temps sur un même espace.

L'ensemble des PS-MS-GS se retrouvent sur la cour maternelle. Les élèves de CP-CE1 se retrouvent sur la cour élémentaire (avec retrait de l'espace de distanciation) après la récréation des CE2-CM.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration

Flavie FORTIN, chef d'établissement

COVID-19

## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur <b>dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en <b>intérieur pour les activités de basse intensité</b> compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			


[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Août 2021